



DÉLIVRER UN CONSEIL UNIQUE

L'architecte ARCHI OUI s'attache à apporter un conseil sur-mesure au particulier. Avec humilité et bienveillance, il prend connaissance des spécificités et contraintes de chaque projet pour proposer des solutions architecturales de qualité. Au fait des techniques de construction actuelles, il adopte une approche ancrée aux réalités du terrain, en adéquation avec la sensibilité du particulier..



EXERCER EN TRANSPARENCE

L'architecte ARCHI OUI ne favorise en aucune manière le recours à un prestataire du bâtiment, ou à tout autre métier connexe, pour des raisons qui ne seraient pas profitables au particulier. Il assure son rôle de conseil en toute indépendance et sans conflit d'intérêts. Il délivre une prestation ARCHI OUI conforme à la description de la box achetée par le particulier sans pousser à l'achat de prestations complémentaires. Celles-ci peuvent uniquement être suggérées au titre de propositions. Si le projet du particulier est hybride (par exemple J'agrandis/Je rénove), ou a été associé de façon inadéquate à une box ARCHI OUI, il s'adapte à la demande du particulier. S'il ne peut répondre au besoin, il renvoie le particulier au choix d'un autre architecte ARCHI OUI.



S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'architecte ARCHI OUI s'engage à intégrer les questions écologiques dans ses réflexions et à se former sur le sujet. Il possède une expertise pour dispenser des conseils sur la conception bioclimatique, sur les matériaux écologiques, sur l'implantation dans le cadre d'un achat ou d'une construction.



PARTICIPER À LA COMMUNAUTÉ DES ARCHITECTES

L'architecte ARCHI OUI reconnaît l'importance d'échanger avec ses pairs pour mieux faire découvrir le métier d'architecte et faire évoluer toujours plus positivement celui-ci. Il se tient disponible pour répondre aux sollicitations des autres architectes ARCHI OUI afin de permettre une complémentarité de services et un partage de bonnes pratiques..